



Compte-rendu de l'assemblée générale de Cheminance Poitiers, 17 novembre 2024

L'assemblée générale de Cheminance s'est réunie le dimanche 17 novembre 2024 au restaurant L'Atelier à Poitiers, sous la présidence de Philippe LE LANN, en présence des membres du conseil d'administration de l'association. Le représentant de l'OMS, Monsieur HAMACHE est excusé.

La séance est ouverte à 14h30.

La vérification du quorum (plus du quart des adhérents, art 13 des statuts) est effectuée. Sur 135 adhérents à jour de leur cotisation, 82 adhérents sont présents et 11 autres ont donné pouvoir. L'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

Philippe LE LANN remercie les participants de leur présence à cette 40ème assemblée générale. Il remercie également Claude MEMIN qui a préparé et conduit la rando du matin. Celle-ci a réuni 14 courageux(euses). Il salue enfin les nouveaux adhérents présents.

Il remercie l'ensemble des membres du conseil d'administration qui ont contribué à la préparation de cette Assemblée Générale, qu'il déclare ouverte.

Le procès verbal de l'assemblée générale du 19 novembre 2023 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

NB : les rapports statutaires et les autres documents présentés dans le diaporama projeté lors de l'AG seront consultables et téléchargeables sur le site de Cheminance.

Philippe LE LANN fait lecture du **rapport moral**.

Puis il est fait présentation du **rapport d'activité**.

Françoise BOUCHY évoque l'élaboration du calendrier : appel à propositions (types de randonnées, lieux, contraintes, dates), présentation lors de la réunion des animateurs et animatrices, diffusion par la mise en ligne sur le site et la diffusion par mail aux adhérents et adhérentes.

Emeline BREMAND présente les statistiques des randonnées : on note une diminution globale des randonneurs par rapport à l'année précédente en raison des mauvaises conditions climatiques, 24 randonnées ont été annulées. Les randonnées de marche nordique et les minis sont les plus suivies.

Danièle DEGUILLE a remis en place la formule rando + certains vendredis à 9 heures au départ de la grotte de la Norée. L'inscription se fait la veille de la proposition par mail ou par téléphone.

Claude MEMIN rappelle les consignes de sécurité, et précise que l'animateur ou l'animatrice est seul(e) responsable du groupe. Il évoque ensuite la formation de deux de nos animatrices aux premiers secours : tous les animateurs ont maintenant suivi cette formation.

Questions des adhérents(es) sur les randonnées

Il n'y a pas de règles particulières de sécurité sur les chemins blancs, qui sont également utilisés par des cyclistes : rester vigilants et avertir quand il est nécessaire de leur laisser le passage.

Pour nous guider sur les sentiers, 11 animatrices et 15 animateurs interviennent.

Une discussion s'établit autour des horaires d'été : retarder l'heure de départ des minis et des normales, l'adapter pour les départs à la journée selon le lieu de randonnée.

La liste d'inscription préalable à la journée a reçu un bon accueil.

Après l'évocation des **séjours** passés et à venir par Agnès ROUSSEL, les critères de sélection de participation est évoqué. En cas de demandes supérieures à la capacité d'un séjour, la commission constituée de plusieurs personnes tient compte du nombre de participations à un séjour de même type (long ou court), des refus lors de précédents séjours, de façon à permettre à tous l'accès aux séjours et d'être équitable.

Claude MEMIN fait le bilan de l'activité **marche aquatique** organisée par PIC AQUA, puis celui de la **formation** pour les animateurs et animatrices et fait part des futures propositions de sorties.

Le **balisage** est un poste qui a son importance à Cheminance, Thierry MICHEL nous informe de ses 40 ans de balisage.

Un point fort de l'activité de Cheminance cette année, a été la bonne participation à la **Grande Randonnée vers Paris** les 3 et 4 avril 2024.

La **Galette** a été bien appréciée cette année avec une centaine de participants dont 47 à la randonnée. Elle est reconduite à l'ASPTT le 11 janvier 2025.

La **fête de Cheminance** de juin dernier au Centre minier de Faymoreau n'a eu que 33 participants dont 31 pour la randonnée. Le transport collectif en bus est devenu très onéreux et le covoiturage a été privilégié pour la 2ème année.

Il faut dès maintenant penser à l'organisation de la fête 2025 qui célébrera les **40 ans** de Cheminance. Ce sera le 14 juin 2025 au Domaine de Givray à Ligugé. Un groupe de préparation se constitue, huit personnes se portent volontaires.

Cette année, afin de mieux nous faire connaître, Marie-Pierre DAVID chargée de la **communication et des adhésions**, a créé un flyer à distribuer aux points utiles.

Toutes les informations sur Cheminance peuvent être consultées sur le site mis à jour par Françoise BOUCHY et bientôt Joël FURET également.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité.

Sur le **rapport financier**, Jean-Jacques BORREL présente le bilan 2023-2024. A noter un déficit de 109,31€ et l'entrée des cotisations de 3002€. Il est noté que le prélèvement sur les réserves associatives est bien inférieur à celui prévu à l'AG 2023, qui était de 677 €.

Puis, sur l'évocation du budget prévisionnel par Philippe LE LANN, on note un déficit prévu de 1372€ compte tenu de l'organisation des 40 ans de Cheminance.

La cotisation est maintenue à 20€ pour l'exercice 2025-2026.

Le rapport financier, le budget prévisionnel et le montant de la cotisation sont approuvés à l'unanimité.

Election du tiers sortant du conseil d'administration :

Trois membres sortants : Françoise BOUCHY, Marylène CHOUPIN et Claude MEMIN.

Seule Françoise ne se représente pas. Le président la remercie pour son engagement au sein du CA, mais elle reste animatrice et donnera son aide à la mise à jour du site, qui sera désormais assurée par Joël Furet.

Il n'y a pas de nouvelle candidature.

Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

La séance est suspendue pour permettre au conseil d'administration de procéder à la désignation des membres du bureau.

Sont désignés : **Philippe Le Lann, président, Patrick Boideau, vice-président, Jean-Jacques Borrel, trésorier et Marylène Choupin, secrétaire.**

Au titre des **questions diverses**, Philippe LE LANN fait part de l'appel à candidature par le comité départemental de randonnée pédestre (joint à ce compte-rendu).

La séance est levée à 17h15.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Sam. 11 janvier 2025 : Rando + Galette de Cheminance à l'ASPTT
- Dim. 16 février 2025 : AG du CDRP Vienne (Rando le matin)
- Sam. 14 juin 2025 : Fête des 40 ans de Cheminance à Givray
- Dim. 16 novembre 2025 : AG de Cheminance